

**UN TÉMOIGNAGE DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE SUR « LES ILLINOIS » :**  
**LE JOURNAL DE VOYAGE DE VAUGINE DE NUISEMENT**  
**(ca 1760)**

**Pierre Rezeau**

Le convoi militaire qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, remontait chaque année le Mississipi à partir de la Nouvelle Orléans<sup>1</sup> n'était pas une promenade de santé. Progressant souvent à la force des rames, ralenti par la nécessité de chasser à terre sa nourriture, il était tantôt paralysé par les basses eaux du fleuve ou surpris par les glaces d'un hiver précoce (ce qui fut le cas du convoi de Vaugine de Nuisement), et tantôt attaqué par des tribus indiennes<sup>2</sup> ; dans tous les cas, le trajet était long et pénible. Mais il conduisait au pays des Illinois, « le plus beau de la collonie », où, pour ne prendre qu'un exemple, « les arbres sont chargés de vigne qui rapportent abondamment sans être cultivée ; le raisin est à peu près comme le pinot noir de France, plus petit et moins sucré »<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> On en lit des comptes rendus réguliers dans la sous-série C<sup>13</sup> des Archives nationales de France, v. *Correspondance à l'arrivée en provenance de la Louisiane*, Paris, Arch. nat., t. 1, 1976 et t. 2, 1983. Un autre Journal sur cette « expédition », dû à Diron d'Artaguiette, en 1722-1723 (v. bibliographie), se lit avec le plus grand intérêt ; on en cite quelques extraits dans les notes de l'édition (à paraître) du journal de Vaugine de Nuisement.

<sup>2</sup> V. Paris, Arch. Nat., Col. C<sup>13A</sup>33, f. 85 *sqq* : le convoi des Illinois, assailli en mai 1749, dut retourner à la Nouvelle Orléans d'où il repartira le 22 septembre, escorté d'Indiens Tonicas et Arkansas.

<sup>3</sup> *Journal de Vaugine de Nuisement*, p. 11. Même remarque dans la plupart des relations des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, ainsi : « [...] treilles dont la beauté des grapes & la grosseur des grains vous surprendroient » (Lahontan 1703, 431) ; « Il y a aussy du raisin assez bon et en quantité ; le bois de ces vignes monte jusqu'au haut des plus grands arbres et lorsque l'on veut avoir du raisin il faut abattre l'arbre, ce qui fait que l'on y dit

La région ainsi nommée correspond assez bien à l'Etat qui porte maintenant ce nom. Largement arrosé par le Mississippi, le Ouabache et la rivière des Illinois, cette contrée renfermait de magnifiques forêts et de gras pâturages. C'était de plus la terre promise des chasseurs : le daim, l'élan, le bison, le chat sauvage, l'opossum y abondaient. La Salle construisit un fort dans ce pays dès 1680. Au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle les Jésuites établirent des missions à Kaskasias et à Cahokias, et c'est à eux que cette colonie dut son premier développement<sup>4</sup>.

C'est par les Illinois, depuis Cavalier de La Salle, que les « voyageurs », moyennant de nombreux portages<sup>5</sup>, faisaient leur entrée en « Louisiane »<sup>6</sup>, où ils abordaient, descendant le petit

---

communément : «Alons en venda[n]ge avec une hache» » (Diron 1723, f. 247v<sup>o</sup>) ; le Chevalier de Tonti, à la même époque, y va même d'une réminiscence biblique [v. *Nombres* 13, 23] : « En plusieurs endroits on y void de grands Ceps de vignes, dont les Sarmens confondus parmi les branchages des plus grands Arbres, soûtiennent des Grapes de Raisin extraordinaires ; il n'y en avoit guères de plus grosses, je pense, dans la Terre de Canaan » (*Description du Mississippi*, Paris, Cyrin Berthelemy, 1720, 14).

<sup>4</sup> M. Villiers du Terrage, *Les Dernières années de la Louisiane française*, Paris, E. Guilmoto, 1905, 54. Mais « l'intérêt que la France porte à la région s'appuie moins sur les possibilités agricoles ou commerciales du territoire [...] que sur son intérêt stratégique – il fallait prévenir les initiatives anglaises d'occupation – et ses ressources minières supposées » (P. Berthiaume dans Charlevoix 1744, 776, n. 4).

<sup>5</sup> « [...] trente-six portages qui se rencontrent depuis Montréal jusques à Missilimakinak » (Joutel 1688, dans Margry 3, 592) Et encore, à Michilimackinac, n'était-on à la moitié du parcours..

<sup>6</sup> Le territoire désigné sous ce nom était alors, et encore au début du XIX<sup>e</sup> siècle, « une vaste contrée de l'Amérique septentrionale, bornée au midi par la mer, au levant par la Caroline, au couchant par le nouveau Mexique, au nord par cette portion du *Canada*, dont les terres inconnues doivent s'étendre jusqu'à la baie d'Hudson » (Dubroca 1802, 26). Quand Cavalier de La Salle avait pris possession du pays des Arkansas, le 13-14 mai 1682, il l'avait fait en ces termes : « Je prends possession au nom de Sa Majesté [...] du pays de la Louisiane » (Margry 2, 185).

Ouabache, au fort des Ouyatanous<sup>7</sup> ou, trajet plus long, par le lac Michigan et la rivière des Illinois, au fort de Primitchoui<sup>8</sup>.

Remarquable par la médiocrité de la copie qui nous est parvenue<sup>9</sup>, le *Journal* de Vaugine de Nuisement a heureusement d'autres titres à notre curiosité. L'intérêt du *Journal* est double : d'abord, son auteur a été l'observateur direct de ce qu'il nous rapporte (aux Arkansas, où il séjourne plusieurs mois ; à Kaskaskias où il restera trois ans) et si sur bien des points sa relation concorde avec de nombreux autres récits intéressant la Louisiane du XVIII<sup>e</sup> siècle, ces pages nous livrent souvent des détails jusque-là inobservés. Par ailleurs, et malgré sa date relativement tardive<sup>10</sup>, le texte nous offre une mine de données

---

<sup>7</sup> « Nous avons sur le petit Ouabache un poste françois nommé Ouyatanous, du nom des Sauvages quy y sont etablis, faisant nombre de 200 guerriers. [...]. Cet endroit est l'abord des canots qui viennent du Canada et quy y sejourment jusqu'à ce qu'il ce soient defait de leur marchandises aux habitans du lieux qui font nombre de 30 feu, qu'ils echantent pour peltries et tabac dont la qualité en est bonne » (*Journal* de Vaugine de Nuisement, p. 9).

<sup>8</sup> « [...] le fort françois Primitchoui. Commandé par un officier qui reside dans un fort de pieux avec 8 soldats qu'il a pour garnison. C'est l'abord des voiateurs qui arrivent du Canada. Ils sont nantis d'un bon pasport du Gouverneur general avec des marchandises propres pour la traite » (*Ibid.*, p. 12).

<sup>9</sup> Conservée à Bordeaux, médiathèque, ms. 725, 27 pages. La confrontation du manuscrit avec des lettres de l'auteur – conservées à Aix-en-Provence, CAOM (Centre des Archives d'Outre Mer), Col. E 384 – montre que Vaugine de Nuisement avait une écriture bien différente et qu'il écrivait nettement mieux le français. Les passages cités ici reproduisent fidèlement la copie.

<sup>10</sup> Étienne Martin Vaugine de Nuisement est né à Joigny (auj. Côte-d'Or) le 5 juillet 1724. Sa carrière militaire le conduit en Louisiane où il débarque en janvier 1751 ; il réside aux Illinois d'avril 1752 à décembre 1755. Revenu en France à deux reprises (automne 1758 – été 1763 ; été 1786 – été 1788), il mourut en Louisiane à une date indéterminée, mais son testament, qui a été conservé, porte la date de 1794. Le *Journal* a probablement été rédigé lors du premier séjour de l'auteur en France, où il est venu refaire sa santé ; on le datera de *ca* 1760. Deux travaux permettent de mieux situer le personnage : René Cruchet, « France et Louisiane », *Romance Language Series* 2 (1939), 45-86, Louisiana State University Press (édition, souvent fautive, du *Journal* ; merci à Robert Vézina d'avoir porté ce texte à ma connaissance) et Gervais Macaisne, « Un Jovinien à la Louisiane au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et naturelles de l'Yonne* 107 (1975), 61-101. Par ailleurs, sur la carrière et les séjours américains de Vaugine, les archives du CAOM

intéressant le lexique ; si là encore nous sommes loin de l'inédit, il y a pourtant matière à enrichir et à conforter nos connaissances sur le lexique de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment en ce qui touche le français d'Amérique du nord.

Bien des termes du *Journal*, en usage dans le français du XVIII<sup>e</sup> siècle, sont aujourd'hui obsolètes. Appartenant à la langue générale, leur emploi n'a de remarquable que leur ancienneté : *archal* (*fil d'—*), *bannaret*, *bardache*, *cadenette*, *caler*, *choc*, *couverte*, *défaite*, *estomac*, *main* (*donner les — à qqc*), *nombre* (*faire — de*), *réduire* (*à la foi chrétienne*), *transmigration*, *voyer* (*grand —*), notamment dans le domaine militaire (*cadet à l'aiguillette*, *capitaine réformé* ; *parti*, *partisan* ; *batterie à barbette*, *fer à cheval*, *fort de pieux* ; *salut d'artillerie* ; *découverte*, *découvreur*) et de la marine (*demi-galère*, *rafraichissement*, *remarque*) ; on y joindra des formes aujourd'hui en désuétude, comme *cipre* ou *sercelle*.

Ces faits, qui ne sont plus d'usage courant dans le français commun contemporain, continuent parfois leur carrière dans une aire géographique donnée (ainsi *caler*, *couverte* au Québec et *caler*, *estomac* en Louisiane) ou sont parfois repérables, sous diverses formes, dans certains patois de France (*fil d'archal*).

On mettra aussi à part quelques termes empruntés aux langues amérindiennes, encore plus ou moins bien connus comme *chichikoua*, *micoine*, *mitasse*, *sac-à-lait* ou oubliés comme *alconant*, *hai hai*, *tchougenga*.

Les plus nombreux à offrir un intérêt géographique, et qui nous rapprochent plus ou moins du « Détroit » et du thème de ce colloque, intéressent :

— la géographie physique : *batture*, *bayou*, *désert*, *écore*, *rivière* (*fausse —*), et notamment

· la flore : *avoine* (*folle —*), *barbe espagnole*, *blé d'Inde*, *chêne rouge et vert*, *cipre*, *citron*, *fève anglaise*, *giraumont*, *jasmine*, *mahis fleuri*, *melon d'eau*, *melon français*, *pacane*, *patate*, *plaquemine*, *plaqueminier*, *pomme de terre*,

· la faune : *barbue*, *bœuf sauvage*, *cache-cache*, *caille de Barbarie*, *canard anglais et françois*, *cardinal*, *chat sauvage*, *chevreuil*, *cocodrive*, *espatule d'apothicaire*, *évêque*, *gros-bec*, *outarde*, *pape*, *pichou*, *rat de bois*, *renard argenté et noir*, *tigre*.

— la géographie humaine : *Sauvage* ; *traite*, *traiter*, *traiteur* ; *coureur*, *voyageur*, et notamment :

· les coutumes : *cadre*, *calumet*, *chevelure* (*faire/lever une —*), *chichikoua*, *coup* (*d'honneur*), *guerre* (*chanter la —*), *jongleur*, *manitou*, *mattacher*, *médecine*, *micoine*, *prairie* (*courir la —*),

---

(Centre des Archives d'Outre-Mer, Aix-en-Provence) fournissent des données de première main.

- l'organisation guerrière : *chef (petit –), considéré, guerrier (petit –), loué (d'honneur), patron, tchougenga,*
- la nourriture : *boucaner, chaudière ; gru,* et l'habillement : *alconant, braguet, limbourg, mitasse.*

Dans le glossaire qui accompagne l'édition en préparation du *Journal*, toutes ces lexies et quelques autres (près de 200 au total) sont analysées. On en donne ici un simple échantillon qui permettra d'apprécier l'intérêt du *Journal* sous l'angle la lexicographie<sup>11</sup>.

*1. Sens absents du français de référence  
Non pris en compte par les dictionnaires généraux du français*

**cache-cache** n. m. "variété de bécassine (*Gallinago delicata*)".  
[...] oizeaux aquatiques de différentes espèces, tel que sont les grües, outardes\*, oies, becasses, bécassines, **cascache**, becroche\* blanc et gris, linsules\*, herons, aigrette, espatule\* d'apotiquaire, flamand de la groseur d'un dinde gris-blanc, gros-bec\* gris de souris, canard françois, anglais\* [...]. (1)

Première (?) attestation de ce sens. Selon Read, cet oiseau serait ainsi nommé parce qu'il se cache quand il est blessé ou qu'il a peur ; mais cette dénomination s'appuie aussi sans doute sur le fait que cet oiseau, comme la perdrix, piète souvent et donc disparaît à la vue plus facilement que s'il volait —Read 1931-1963 ; McDermott 1941 ; Griolet 1986 s.v. *bécassine* ; Daigle 1984 ; DLC 1998 *kachkach* ; v. ILQ pour d'autres références louisianaises.

**citron** n. m. "fruit comestible du *Podophyllum peltatum*".  
[...] et un petit fruit nommé **citron** que produit une plante élevée de 2 pieds de terre. (11)

Attesté dans le français du Canada depuis 1685 pour désigner le *Podophyllum peltatum* et depuis 1703 pour désigner le fruit de cette plante (DHFQ 1998 ; Lahontan, 602), le mot, en ce dernier sens, a aussi été relevé en Louisiane (cf. encore Bossu 1763, éd. Jacquin, 173 : « On trouve au pays des Illinois, un petit arbrisseau d'environ trois pieds de haut, qui porte un fruit gros comme une pomme d'apis, & qui a le goût du citron »), au Détroit (« une espèce de fruit qui par sa ressemblance se nomme citron, mais qui n'en a ni la grosseur ni le goût » Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires sur le*

---

<sup>11</sup> Dans les exemples cités, l'astérisque à droite d'un mot indique que celui-ci figure au glossaire de l'édition.

*Canada depuis 1749 jusqu'à 1760*, Québec, 1838, 11-12)<sup>12</sup> et « dans les parlers français de l'État du Missouri dans les années 1930 » (DHFQ 1998). Il est absent de FEW 2, 720b, CITRUS.

**coup** n. m. "attaque, coup de main".

Ce **coup** a été fait a deux lieux du fort. (6)

Le peu de bravoure qu'ils [*les Illinois*] avoient cy devant c'est changée en la plus grande lachetée qui soit parmy eux et ne tirent presque plus vengeance des **coups** qui se font journellement sur eux par toutes les nations\* [...]. (10)

— **faire (un) coup** loc. verb. "faire un exploit au combat".

S'ils **font coup**, c'est leur façon de parler quand ils ont tué ou faits quelques esclaves, ils aportent la chevelure des morts en victoire et conduisent bien liés et mattachés\* leurs prisonniers à leur village [...]. (21)

Quelquefois, ils elevent quatres poteaux mattaché\* en rouge sur lesquels sont designés les **coups** que le guerrier **a fait** pendant sa vie. (21)

La locution est attestée, d'abord sous forme non figée, dep. 1703 (« Lors qu'un parti de Sauvages a fait quelque coup sur les ennemis » Lahontan, 728) ; 1718 (« pour mieux voir aussy à faire leur coup » Lamothe Cadillac, dans Margry 5, 93) ; 1720 (« Quand ils vont à la guerre, ils sont par fois trois ou quatre jours derriere un arbre sans presque rien manger, se tenant ainsi en embuscade, en attendant qu'ils puissent faire quelque coup » Hennepin, *Relations*, 303) ; 1722 (« *faire coup*... c'est tuer ou faire Q. prisonniers de guerre » Bacqueville de La Potherie, dans PotierToupin, 287) ; 1723 (« tous ces gens s'en vont en guerre et reviennent sans faire coup » Diron, f. 245) ; 1730 (« Sur la terre des Oüaschinas on remarque que le chef des Tonicas est party avec 50 hommes pour faire coup sur eux » *Journal de Régis*, Paris, Arch. nat., Col. C<sup>13A</sup>12, f. 56) ; 1742 (« Ils partirent avant midy, promettant que, s'ils faisoient coup, ils reviendroient, dans six ou sept nuits » Margry 6, 475, dans Friederici, 216) ; 1744 (PotierHalford, 251) ; cf. 1763 (Bossu, 119 « pour me servir de leur façon de parler »). —McDermott 1941 ; aj. à FEW 2, 865b, COLAPHUS (cf. *coup* "combat" ca 1100 Chanson de Roland, v. TLF).

— **coup d'honneur** n. m. "acte de guerre consistant à tuer un ennemi ou à faire un prisonnier ou encore à capturer un cheval de l'ennemi".

<sup>12</sup> Je remercie Kenneth Landry d'avoir bien voulu me communiquer cette référence.

[...] un **coup d'honneur** c'est d'avoir tué un homme ou femme ou fait un esclave, ne fut [ce] qu'un cheval [...].  
(19)

Absent des ouvrages de référence consultés ; aj. à FEW 2, 866a, COLAPHUS.

**femme** n. f. "(insulte adressée à un homme)".

Cette nation [*les Illinois*] étoit jadis très considerable, mais leur peu d'union les a réduit a une guere continuelle avec toutes les nations\* qu'ils meprisent souverainement en les appelant **femmes**, qui est la plus grande insulte que l'on puisse dire aux Sauvages\*, ce terme est en [*sic*] lacheté parmy eux.  
(13)

Cf. Paris, Arch. Nat., Col. C<sup>13A</sup>12, f. 328 [1<sup>er</sup> août 1730], rapport sur la nécessité d'aguerrir les colons que les Sauvages considèrent « comme des femmes » ; Bossu 1763, 113 : « Quand on appelle un Sauvage *femme* ou *vielle*, c'est une insulte qui veut dire homme sans cœur ou lâche ». — Cet emploi, que l'on comparera aux synonymes actuels fam. *femmelette* (depuis 1680 Sévigné, v. GLLF) ou argotique *gonzesse* (depuis 1919, v. TLF), est absent de FEW 3, 449b, FEMINA.

**frapper (sur – qqn)** v. tr. (indir.) "attaquer".

En 1744, au mois de 7<sup>bre</sup>, les sauvages Tchactas **fraperent sur** eux et firent plusieurs chevelures\*, entre autres madame Cheval que je connois, qu'ils abandonnerent après l'operation faite. Le prompt secours qu'elle reçue fait qu'elle jouit aujourd'huy d'une assez bonne santé. (4)

Au moment qu'ils alloient **fraper** ils furent decouverts par quelque Péorias, ce qui a anéanti leur projet [...].  
(13)

Attesté depuis 1743-44 « aller frapper sur une nation » (PotierHalford, 30) ; cf. Baudry 1802, 23 « C'est l'expression sauvage ; elle signifie attaquer et détruire une habitation » et Perrin du Lac 1805, 301 (« Le partisan leur [aux vieillards] fait un récit succinct de son expédition, leur annonce sur quelle nation il a frappé [*en note* : cette expression est littéralement traduite] »). — Ce sens précis est absent de FEW 3, 762b, FRAP- ; il est sans doute, malgré l'hypothèse d'un calque envisagée par Perrin du Lac, à rattacher à afr. mfr. *soi fraper* "se jeter, se précipiter violemment".

1.2. Indiqués comme géographiquement marqués par les dictionnaires du français

**cadre** n. m. « On appelle *quadre* deux poteaux piqués en terre, surmontés d'une traverse » (Bossu 1763, 120).

Alors, ils les mettent au cadre et les font bruler à petit feu en leur portant des canes ardantes sur toutes les parties du corps et leur metant les doigts dans des calumets\* qu'ils font rougir [...]. (21).

Attesté depuis 1722 (« quand ils ont pris en vie un de leurs ennemis, ils l'attachent à un cadre, qui est composé de deux poteaux de huit pieds de hauteur, esloignés de cinq pieds l'un de l'autre, les deux mains en haut, bien liées, et les deux pieds en bas, en forme de croix de Saint-André » Pénicaut, dans Margry 5, 458) ; 1744 (« On commence par dépouiller le Patient tout nud ; on plante en terre deux poteaux, auxquels on attache deux traverses, l'une à deux pieds de terre, l'autre à six ou sept pieds plus haut, & c'est ce qu'on appelle un cadre ») ; 1758 (« les trois perches nécessaires à la construction de l'instrument funeste où ils doivent faire mourir l'ennemi qu'ils ont pris ; je veux dire le Cadre sur lequel ils immolent cruellement la malheureuse victime de leur vengeance » LePage 2, 428) ; 1763 (Bossu, v. ici définition). — Relevé seulement dans Littré 1863 (« Le cadre de feu, sorte de supplice que les sauvages d'Amérique du Nord font subir à leurs prisonniers », citant Chateaubriand 1801), repris dans FEW 2, 1404b, QUADRUS, ce sens est absent des dictionnaires généraux contemporains.

**évêque** n. m. "variété de passereau d'Amérique, à plumage bleu (*Passerina cyanea*)".

Les oizeaux les plus curieux dans cette partie sont peroquets, papes\*, cardinaux\*, eveques [...]. (24-25)

Attesté dep. 1753 (« Il y en a un autre qu'on appelle l'Evêque, parce qu'il est du plus beau bleu céleste ; il n'est pas plus gros qu'une alouette » Dumont, 89) ; 1758 (« L'Evêque est un oiseau plus petit que le Serin ; son plumage est bleu tirant sur le violet, & ses ailes qui lui servent de chape, sont tout à fait violettes ; on voit par là l'origine de son nom » LePage 2, 140). — Ce sens est encore en usage en Louisiane (Read 1931-1963 ; McDermott 1941 ; DLC 1998 *evèk*) ; relevé dans Littré 1865 et DG, il est absent des dictionnaires généraux contemporains et de FEW 3, 231b, EPISCOPUS.

**jongleur** n. m. "shaman (prêtre-sorcier et devin)".

Quand il y a des danses de medecine\*, un loué\* d'honneur va chercher tous ces manitou\* et les porte avec desence et gravité dans la cabanne ou l'on doit danser. Ils les placent sur une natte devant le premier jongleur. (8)



Ils avoient parmi eux des jongleurs qu'ils regardoient  
comme prestres et prophetes du Grand Esprit. (22)

Attesté depuis 1634 (« l'un de leurs sorciers ou jongleurs le vint voir  
exprès pour le débaucher de nostre créance : mais le bon néophyte  
tint ferme » Lejeune, 15) ; 1697 (« Tous ces peuples sont sujets à de  
pareilles superstitions. Les Jongleurs leur font croire, tout ce qu'ils  
veulent » Hennepin, 357) ; 1703 (« habiles Jongleurs, qui sont des  
espèces de Charlatans » Lahontan, 664 ; aussi 685) ; 1720 (« Ils ont  
parmi eux des Médecins, qui, comme les anciens Egypciens, ne  
séparent point la Médecine de la Magie. On les appelle Jongleurs »  
*Relations*, 22) ; 1723 (« Leurs medecins qui sont jongleurs » et « le  
jongleur autrement le medecin » Diron, f. 230) ; 1743-1744  
(PotierHalford, 274 *jongleuse*) ; 1744 (« Les Jongleurs des Natchez  
ressemblent assez à ceux du Canada, & traitent les Malades à peu  
près de la même façon » Charlevoix, 813) ; 1753 (« Ces hommes  
qu'on appelle Alexis ou Jongleurs se mêlent aussi de Médecine »  
Dumont, 169) ; 1758 (« Jongleur est parmi les Naturels un  
Chirurgien, Devin, & même sorcier selon le Vulgaire » LePage 1,  
135, n. et « Les Charlatans (ou Jongleurs, comme les François les  
ont nommés) » LePage 2, 383) ; 1763 (« Les Jongleurs dans ce  
pays font les fonctions de Prêtres, de Médecins, de Devins, &  
cherchent surtout à passer pour Sorciers » Bossu, 48). — Ce sens  
est accueilli dans les dictionnaires généraux des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles,  
qui citent Chateaubriand : Littré 1867 « En Amérique » ; GLLF  
« dans certaines religions primitives » (1752) ; Rob 1985 « vx. Chez  
les indigènes d'Amérique » et TLF, sans marque, (1732). V. aussi  
McDermott 1941 ; FEW 5, 41b, JOCULARI (Trév 1752–Ac 1878) ;  
HalfordHuron<sup>13</sup>.

**pape** n. m. "variété de passereau d'Amérique du Nord".

V. exemple s.v. *évêque*.

Attesté dep. 1758 (« Le Pape est un oiseau dont le plumage est  
rouge & noir ; il a été nommé ainsi peut-être [...] parce qu'il fallait un  
oiseau de ce nom dans cette Colonie, où il y avoit déjà deux espèces  
d'Oiseaux, dont les uns se nomment Cardinaux & les autres  
Evêques » LePage 2, 139) ; 1763 (« Le Verdier de la Louisiane, dit  
vulgairement le Pape » Brisson 1, 362). C'est à cet oiseau que fait

---

<sup>13</sup> Noter le verbe correspondant **jongler a)** Emploi intr. (1718 « Après  
**avoir** longtemps **jonglé**, c'est-à-dire resvé, ils [*les jongleurs*] ordonnent  
ordinairement de tuer plusieurs chiens, parce que c'est pour eux la viande  
la plus exquise » Lamothe Cadillac dans Margry 5, 108 ; 1721 « Jongler,  
en leur langage, est une espèce d'invocation à leur grand Esprit »  
Pénicaut, dans Margry 5, 427). **b)** Emploi tr. (1719 « Le serpent est [*pour  
les Arkansas*] leur principale divinité, s'en servant seulement lorsqu'ils  
**jonglent** quelques malades » Bénard de La Harpe, dans Margry 6, 365).

allusion, sans le nommer, Joutel 1688 : « Il y a une espèce de petits oiseaux de nature et couleurs différentes, entre autres un très beau, qui a une partie de son plumage rouge et l'autre noire » (Margry 3, 215). — Accueilli dans les dictionnaires des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, sauf Rob 1985, comme désignant un oiseau d'Amérique du nord : Littré 1868 (Caroline et Canada) ; DG ; GLLF (1776) ; TLF (1764) ; FEW 7, 571b, PAPA (dep. Valmont 1776). Le mot est particulièrement en usage en Louisiane : Read 1931-1963 ; McDermott 1941 *pape*, *papebleu*, *pape de bois*, *pape de prairie* ; Daigle 1984 ; DLC 1998 *pap* "n'importe quel petit oiseau" .

## 2. Lexies absentes du français de référence

**barbe espagnole** n. f. "plante épiphyte d'Amérique tropicale (*Tillandsia usneoides* L.), utilisée comme crin végétal ou pour faire du torchis".

[...] tous les arbres de haute futaye sont chargés d'une mousse nommée barbe espagnole, qui ressemble au crin de cheval, dont on se sert pour faire des sommiers quand on l'a bien lessivé. (7)

Attesté depuis [1722 « Cette mousse [...] que les François qui sont dans ce pays nomment par dérision Barbe à l'espagnole » Pénicaut, dans Margry 5, 389 ; cf. Friederici, 570-571] 1753 (« cette espèce de mousse [...] qu'on appelle Barbe espagnole » Dumont, 143) ; 1758 (« un petit coussin de peau rempli de Barbe Espagnole » LePage 2, 310). — La lexie est toujours en usage en Louisiane (Read 1931-1963 ; Ditchy 1932 ; McDermott 1941 ; Griole 1986 s.v. *mousse* ; Daigle 1984 ; DLC 1998). Absent de FEW s.v. BARBA.

**bec-croche** n. m. "variété d'ibis, notamment ibis blanc (*Guara alba* L.)".

V. exemple s.v. *cache-cache*.

Attesté depuis 1753 (« en été, des Beccroches, des Roitelets » Dumont, 91) ; 1758 (« Le Bec-croche a en effet le bec croche, avec lequel il prend les Ecrevisses, dont il se nourrit » LePage 2, 117). — Ce mot est toujours en usage en Louisiane (Read 1931-1963 ; McDermott 1941 ; Daigle 1984 ; DLC 1998 *bekròch* ; v. ILQ pour d'autres références louisianaises) ; absent de FEW 1, 309a, BECCUS.

**démattacher** (se) v. pron. "se débarbouiller".

Tous les matins, avant de se mettre en route, le party\* se mattache\* le visage en plein de noir. Dès que l'on s'arrete pour manger, le partisant\* les faits débarbouiller, en dissant demattachés vous. (20)

Peut-être mot d'auteur, dérivé sur le français d'Amérique *matacher* ; absent de tous les ouvrages consultés.

**gru** n. m. "maïs concassé et bouilli".

Leur nourriture ordinaire est mahis – il y en a de plusieurs especes : le mahis en farine a faire du grüe, le fleury\* [...]. (15).

Attesté en ce sens depuis 1718 (« Après qu'il [*le maïs*] est suffisamment pilé, on le vanne et le son en est séparé, si bien qu'il ne reste que le gru, que l'on sasse pour en oster la farine ; cela fait que ce gru demeure tout pur, net et blanc comme du ris » Lamothe Cadillac dans Margry 5, 82) ; 1723 (« plusieurs de nos françois [...] ont veu des bœufs sans en pouvoir tuer. Nous en avons pourtant assez de besoin, nos gens commençant a se lasser de manger du grus a l'eau et sans graisse » Diron, f. 232v<sup>o</sup>) ; 1753 (« du bled [*d'Inde*] boucané, ou séché au feu & à la fumée [...]. On en fait encore ce qu'on appelle le *grut* [...] » Dumont, 33) ; 1758 (« le Mahiz à *gru* ou à *gruau* [...] est rond, dur et luisant » LePage 2, 3) ; 1805 (« du maïs lessivé, qu'ils appellent gru » Perrin du Lac, 167). — Cette forme, qui n'a jamais pénétré la langue générale (« vieilli et dialect. », DG référant à l'avoine), est attestée à l'époque moderne dans les parlers français d'Amérique (Ditchy 1932 ; Griolet 1986 s.v. *maïs*), mais la plupart du temps la céréale en question est le blé (cf. 1743-44 « mouture entre la grosse farine et le son » dans PotierHalford, 271) : Québec (ILQ), Acadie (PoirierAcadG ; Massignon 1962, n° 1316) et Louisiane (McDermott 1941 ; Daigle 1984) ; on a cependant relevé *gru* au sens de "maïs lessivé" dans les parlers français de l'État du Missouri dans les années 1930 (v. PotierHalford, *loc. cit.*). Ajouter à FEW 16, 96b, GRÛT (cf. anorm. et afrcomt. "gruau").

**limbourg** n. m. "gros drap teint en bleu ou en rouge".

Il [*le guerrier défunt*] est exposé sur un echafaud\* élevée de 12 à 15 pied dans une bierre faite d'ecorce d'arbre qui est couverte de linbourg. (21)

Attesté depuis 1700 (« une couverte de Limbourg rouge » dans Margry 6, 416) ; 1720 (« du drap de Limbourg rouge ou bleu [*en note* : C'est un beau drap d'Allemagne] » *Relations*, 11) ; 1725 cf. autorisation donnée à Lalande, garde-magasin aux Alibamons de traiter avec les Sauvages à raison d'une aune et demie de Limbourg ou d'écarlatine pour vingt peaux de chevreuil (Paris, Arch. nat., Col. C<sup>13A</sup>9, f. 262) ; 1729 (« le limbourg, les couvertes blanches » *Journal de Régis*, Paris, Arch. Nat., C<sup>13A</sup>12, f. 76) ; 1753 (« un drap rouge ou bleu, que dans le pays on appelle *Limbourg* » Dumont, 137) ; 1758 (« Pendant les chaleurs les hommes ne portent qu'un brayer [...]. Ceux qui sont auprès des François portent des brayers de

limbourg » LePage 2, 190) ; 1807 (« Ces draps [...] s'emploient à faire, pour l'hiver, des vestes et pantalons aux gens de couleur, aux ouvriers, aux habitants des campagnes moins aisés. Ce débit est immense parmi toutes les nations sauvages. Ces peuples s'en font des braguets, des mitasses, des mantes ou des espèces de manteaux et des espèces de jupes pour les femmes » Robin, dans McDermott). — Le mot est absent des dictionnaires consultés ; il a été encore recueilli dans les parlers français de l'État du Missouri dans les années 1930 (v. ILQ). Il est probablement un déonomastique sur *Limbourg*, aujourd'hui province du sud des Pays-Bas, ou province et ville du nord-est de la Belgique.

**mobilienne (langue –)** n. f. “langue des Indiens de la nation mobile (famille des Choctaws)”.

Chaque nation en a cependant [*des mœurs*] de particuliere qui luy sont affecté, ainsy qu'un lengage qu'elle parle seule, mais il y a une mere langue que presque tous les Sauvages entendent, qui est la langue mobiliene. Les François n'en possèdent guere d'autres, parce qu'ils peuvent ce faire entendre partout par son usage. (24)

Attesté depuis 1722 (« Les deux François qui entendaient bien la langue mobilienne [...] » Pénicaut, dans Margry 5, 480) ; 1753 (« le Chef [...] me dit en langue mobilienne » Dumont, 212) ; 1758 (« la langue Tchicacha corrompue, que nos François nomment la langue Mobilienne » LePage 2, 219). Cf. l'emploi substantif m. *mobilien* en 1723 (« nous avons aperçu un home [...] qui nous crioit en mobilien de venir a luy » Diron, f. 261) ; au f. dans Read 1931-1963 *la mobilienne*. — Le terme *mobilien* est dérivé sur le nom propre *Mobile*, nom d'une tribu indienne du sud-est de l'Amérique du Nord.

**moulin à planches** n. m. “moulin à bois (destiné à scier des planches)”.

[...] les moulins a planches qui marchent par l'effet que produit cette inondation [...]. (2)

Caractéristique du français d'Amérique du nord, où cette lexie est attestée au Québec (depuis 1762 « une certains d'equus pour établir un moulin à planche », dans Pierre Auger, *Le Vocabulaire forestier au Québec*, Strasbourg, 1973, 503 ; déjà en 1676 « deux moulins à scier des planches », *ibid.*) et en Acadie (Massignon 1962, 213 la signale entre 1686 et 1708). — Absent de FEW 6/2, 38a, MOLINUM.

**pair ou non** n. m. “jeu consistant à deviner si le nombre des pailles qu'on a partagées au hasard est pair ou non”.

Les enfans en [= *des jeux*] ont de plusieurs sortes  
comme le batonnet\*, le paire ou non et enfin l'arc [...]  
(18)

Cf. Hennepin (cité ici d'après *Relations* 1720, 309) : « Ces Barbares jouent aussi fort souvent avec des pailles [...] longues de demi pied ou environ. Il y en a un qui les prend toutes dans sa main ; puis sans les regarder il les partage en deux, ensuite il en donne une partie à son adversaire. Celui qui a nombre pair ou impair selon qu'ils en sont convenus gagne le jeu. Les enfans Sauvages se mêlent aussi de ce jeu » ; Charlevoix 1744, 643. — Attestée depuis 1534 dans Rabelais, *Gargantua* (« jouoyt [...] à pair ou non » *Œuvres complètes*, éd. par Mireille Huchon, Paris, Gallimard, 1994, 59), la lexie est absente de FEW 7, 595a-b, PAR.

**palette de l'épaule** n. f. « omoplate (d'un animal, utilisée au bout d'un manche comme houe) ».

Ils [*les Sauvages, avant l'arrivée des Français*] ne se servoient pour chasser que de l'arc, leurs terres [*étaient*] cultivées par le moyen des palettes des epaules de quelque beste. (22)

Première attestation de cette lexie (mais déjà en 1688 « une espèce de pioche, qu'ils font [...] d'une palette de bœuf » Joutel dans Margry 3, 364), représentée à l'époque moderne dans les parlers de France (Vendée, Sologne, Issoire, v. FEW 7, 482b, PALA) et dans les parlers français d'Amérique : Québec (ILQ), Acadie (Poirier AcadG ; Massignon 1962, n° 1517 ; Cormier 1999), région du Détroit (AlmDetr) et Louisiane (Ditchy 1932 ; DLC 1998 *palèt depòl*).

**prairie (faire courir la – à une femme )** loc. verb. « livrer à la prostitution ».

Quans ils ont resté longtems ensemble, il est rare qu'ils se quittent, à moins que la femme ne soit surprise en faute. Pour lors, le mary luy fait courir la prairie, la conduit hors du village et l'expose à la lubricité des jeunes gens, qui succesivement en aprochent tous. (17)

Attesté aussi sous la forme voisine *faire passer par la prairie* depuis 1763 (« Si la femme fait une infidélité, il la fait passer par la prairie, c'est-à-dire que tous les jeunes gens, & quelquefois même les vieillards satisfont sur elle leur brutalité tour à tour. Telle est la punition de l'adultère chez les *Chactas* [...]. A l'égard de l'adultère, les *Tchikachas* se contentent de fustiger les deux coupables qui ont été pris en flagrant délit, en les faisant courir nuds au milieu du village, après quoi le mari répudie sa femme » Bossu, éd. Jacquin, 163-164, — Peut-être calque d'un tour d'une langue amérindienne, absent des dictionnaires consultés.

**rivière (fausse –)** n. f. “ancien lit de rivière, formant une sorte de lac”.

[...] une fausse rivière qui vient des profondeurs, dont on ignore la source. (5)

Lexie absente des dictionnaires généraux contemporains. — McDermott 1941 ; cf. DLC 1998 *Fòs Rivyè* (toponyme) s.v. *fo*<sup>1</sup> ; aj. à FEW 10, 415, \*RIPARIA.

**sac-à-lait** n. m. “espèce de poisson (*Poxomis annularis*) du Mississipi et de ses affluents”.

La rivière abonde en toutes sortes de poissons, tel que barbes\* que je ne puis mieux comparer qu'à la morue, il s'en trouve de 9 à 10 pieds de long et grosse à proportion, sacalet, brochet, carpe, anguille et quantités d'autres inconnus. (10)

Première (?) attestation de cette lexie (1802 « tous les poissons que l'on pêche dans les lacs, les rivières et les bayoucs ! [...] le meulle, la plis [*sic*], les sacalés » Baudry, 175), encore en usage en Louisiane (Read 1931-1963 ; Daigle 1984 ; Griolet 1986 ; DLC 1998 *sakale*). — La graphie *sac-à-lait* et les définitions habituelles (“white perch” Daigle et DLC ; “poisson argenté à la chair laiteuse” Griolet) masquent l'origine amérienne du mot, emprunté au choctaw *sakali* “poisson blanc” ou “truite” (v. Read, dans *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 61, 82 et *International Journal of Linguistics* 11, 237 sqq.).

On pourrait poursuivre longtemps ces listes. Si la richesse des français – et des créoles à base lexicale française – d'Amérique du nord a donné lieu à de nombreux travaux<sup>14</sup>, leur histoire réserve encore bien des découvertes, qu'on devine aussi abondantes que les poissons de la rivière du Détroit en 1701, si l'on en croit cette « expression d'un Sauvage » en réponse à Lamothe Cadillac qui l'interrogeait sur l'importance de la pêche : « Il y en tant, dit-il, qu'ils ne se rangent que pour laisser passer le canot » (Margry 5, 194).

---

<sup>14</sup> Parmi les travaux d'ensemble les plus récents, on signalera les qualités éminentes de DLC 1998 et DHFQ 1998.

Bibliographie

Sources littéraires (relations de voyages)

- Baudry 1802 et 1803 : BAUDRY DES LOZIÈRES, Général Louis-Narcisse. *Voyage à la Louisiane...*, Paris : Dentu, an XI-1802 et *Second Voyage à la Louisiane*, Paris, Charles, an XI-1803, 2 vol.
- Bossu 1763 et 1777 : BOSSU, Le capitaine. *Nouveaux Voyages aux Indes Occidentales...*, Paris : Le Jay, 1763 et *Nouveaux Voyages dans l'Amérique Septentrionale...*, Amsterdam, Changuion, 1777.
- Charlevoix 1744 : CHARLEVOIX, François-Xavier. *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, éd. critique par Pierre Berthiaume, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1994, 2 vol..
- Diron 1723 : *Journal de Diron d'Artaguiette*, Paris, Arch. Nat., C<sup>13</sup>A2, f. 188-269v°.
- Dubroca 1802 : DUBROCA, Louis. *L'itinéraire des français dans la Louisiane*, Paris, Dubroca, an X-1802.
- Dumont 1753 : *Mémoires historiques sur la Lousiane [...] composés sur les mémoires de Monsieur Dumont*, par M.L.L.M. [=\*\*], Paris, Cl. J. B. Bauche, 1753.
- DuRu 1700 : DU RU, Paul. *Extrait d'un journal de voyage en Louisiane du père Paul du Ru (1700)*, publ. par Marc de Villiers, dans *Journal de la Société des Américanistes de Paris* n.s. 17 (1925), 119-135.
- Hennepin 1688 : HENNEPIN, Louis. *Description de la Louisiane [...]*, Paris, Chez Amable Auroy, 1688, 312 + 107 pages ; la deuxième partie s'intitule *Les Mœurs des Sauvages*.
- Hennepin 1697 : HENNEPIN, Louis. *Nouvelle Decouverte d'un tres grand pay's situé dans l'Amérique entre le Nouveau Mexique et la Mer glaciale*, Utrecht, Chez Guillaume Broedelet, 1697.
- Hennepin 1720 : HENNEPIN, Louis. *Voyage en un pays plus grand que l'Europe, entre la mer glaciale & le Nouveau Mexique*, dans



*Relations de la Lousiane et du fleuve Mississipi*, Amsterdam, Chez Jean-Frédéric Bernard, 1720, pp. 199-381.

Lahontan 1703 : LAHONTAN *Œuvres complètes*, éd. critique par Réal Ouellet, avec la collaboration d'Alain Beaulieu, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1990, 2 vol.

Laval 1728 : LAVAL, Antoine de. *Voyage de la Louisiane...*, Paris, J. Mariette, 1728.

Lejeune 1634 : *Relation de 1634 de Paul Lejeune. Le Missionnaire, l'apostat, le sorcier*, éd. critique par Guy Laflèche, Montreal, Presses de l'Université de Montréal, 1973.

LePage 1758 : LE PAGE DU PRATZ, Antoine S. *Histoire de la Louisiane*, Paris, De Bure l'aîné ; la Veuve Delaguette ; Lambert, 1758, 3 vol.

Margry+ tome : MARGRY, Pierre (éd.). *Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique septentrionale, 1614-1698. Mémoires et documents inédits*, recueillis et publiés par P. Margry, Paris, Maisonneuve & C<sup>ie</sup>, 1879-1888, 6 vol.

PotierToupin : TOUPIN, Robert. *Les Écrits de Pierre Potier*, Ottawa, Les Presses de l'Université, 1996 (Amérique française ; 3).

Relations : *Relations de la Lousiane et du fleuve Mississipi*, Amsterdam, Chez Jean-Frédéric Bernard, 1720. Le t. 1 de l'ouvrage comprend quatre parties, paginées en continu : (1) *Relation de la Louisiane ou Mississipi*. Ecrite à une dame, par un officier de Marine, pp. 1-36 ; (2) *Relation de la Louisiane et du Mississipi* par le chevalier de Tonti, gouverneur du Fort Saint Louis, aux Illinois, pp. 37-198 ; (3) *Voyage en un pays plus grand que l'Europe, entre la mer glaciale & le Nouveau Mexique*, par le P. Hennepin, pp. 199-381 ; (4) *Relation des voyages de Gosnol, Prince et Gilbert à la Virginie en 1602 & 1603*. Traduite de l'anglois, pp. 382-408.

*Dictionnaires et travaux sur la langue ; encyclopédies ; bases de données*

Brisson1763 : BRISSON, A.-D. *Ornithologia*, Lugdunum Batavorum : Apud Theodorum Haak, 1763, 2 t.



- Cormier 1999 : CORMIER, Yves. *Dictionnaire du français acadien*, s.l. : Fides, 1999.
- Daigle 1984 : DAIGLE, Jules O. *A Dictionary of the Cajun Language*, Ann Arbor MI, Edwards Brothers Inc., 1984.
- DG : HATZFELD, Adolphe ; DARMESTETER, Arsène, avec le concours d'Antoine THOMAS. *Dictionnaire général de la langue française du commencement du xvii<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours*, Paris, Libr. Delagrave, 1890-1900.
- DHFQ 1998 : *Dictionnaire historique du français québécois*, par l'équipe du TLFQ, dir. Claude POIRIER, Laval (Québec) : Les Presses de l'Université Laval, 1998.
- Ditchy 1932 : DITCHY, Jay K. *Les Acadiens louisianais et leur parler*, Paris, Droz, 1932 (reprint Genève, Slatkine, 1977).
- DLC 1998 : VALDMANN Albert, KLINGLER Thomas A., MARSHALL Margaret M., ROTTET Kevin J. *Dictionary of Louisiana Creole*, Bloomington IN, Indiana University Press, 1998.
- FEW : WARTBURG, Walther von. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, Bonn ; Leipzig ; Bâle, 1922 ®

